



# PROJET STRATÉGIQUE

---

PRÉSENTATION DES PRINCIPALES ORIENTATIONS

*AG 2017*

## Préambule – introduction

# Pourquoi un nouveau projet stratégique ?

---

### 1. L'attachement à des valeurs

- Cf charte des CREAI/ANCREAI : le pacte républicain
- Etre à l'écoute des besoins
- Ethique et déontologie : le respect des personnes, l'amélioration de la qualité de service, l'interrogation permanente et partagée sur les pertinences des actions conduites
- Importance du partage : regard pluriel, intelligence collective, vocation d'interface du CREAI
- Se ménager des marges : au-delà même de la loi, le devoir d'humanité.

# Préambule – introduction suite....

## 2. Un contexte en évolution

### A. *Des évolutions « exogènes »*

- Sociétales
- Institutionnelles
- Politiques
- Technologiques
- Evolution des pratiques
- Nouvelles politiques publiques

### B. *Des aspects propres à notre secteur et au CREAI PACA et Corse*

- Extension des publics
- Nouvelles problématiques, nouveaux concepts, nouvelles normes : vers une amélioration des prises en charges
- Une reconnaissance officielle des CREAI rénovés
- Des éléments propres au CREAI PACA et Corse : des renouvellements dans les instances, dans les personnels, dans les statuts...

# Préambule – introduction suite....

## 3. Reconnaître ses limites

- Un monde d'incertitude
- Le projet stratégique n'évacue pas les problèmes (récurrents) de financement
- Un contexte législatif et réglementaire en forte évolution : cf CIH, circulaire du 2 mai 2017, futur PRS....

**1 + 2 + 3** = une évolution à la fois imposée, inévitable et souhaitable pour le CREAI

Le projet stratégique donne un cadre de réflexion et de travail, une nouvelle impulsion :

**Le CREAI, lieu de concertation et d'intelligence collective partagée, constitutive d'un centre de ressources régional reconnu.**

Mais le projet stratégique ne peut être figé : l'important c'est le processus d'élaboration et d'adaptation permanent à un contexte en évolution constante.

# Une méthodologie participative

---

- Mobilisation des membres du Conseil d'Administration et de l'ensemble du personnel
- De mai 2016 à décembre 2016 et jusqu'en mai 2017
- Des temps de travail avec :
  - Direction ; direction et cadres (fiche de poste des CT); secrétariat Dir et comptabilité pour le DUER
  - Copil : Membres du CA + Dir
  - Copil « élargi » : Membres du CA + CV + Dir + cadres + techniciens
  - L'ensemble du personnel
  - Un accompagnement par un cabinet de consultant

# Les 3 axes du projet stratégique

---

- **Axe 1** : Des champs de compétences élargis avec une priorité au secteur du handicap
- **Axe 2** : Développer l'efficacité professionnelle, la qualité et la pertinence des productions
- **Axe 3** : Développer la lisibilité des missions et actions du CREAL et la communication en interne et vers l'extérieur

# Les 3 axes du projet stratégique suite...

## **Axe 1 : Des champs de compétences élargis avec une priorité au secteur du handicap**

- Rappel du cahier des charges annexé à l'instruction DGCS/CNSA du 24/04/2015
- L'article 78 de la loi d'adaptation de la société au vieillissement

 **Affirmer et afficher la fonction de Centre de Ressources de l'action médico-sociale et sociale et plus particulièrement, dans le champ du handicap**

# Les 3 axes du projet stratégique suite...

## Axe 2 : Développer l'efficacité professionnelle, la qualité et la pertinence des productions

### ➤ Développer les échanges et l'expertise pour

- Plus d'efficacité
- Plus de réactivité
- Plus de crédibilité

### ➤ Moyens

- Cartographie des compétences
- Diversification des qualifications
- Transfert de méthodologies
- Appui sur le réseau CREA/ANCREA pour rechercher les compétences et expertises avérées (transfert de connaissances et de compétences)
- Développement des relations avec le monde de l'université et de la recherche
- Amélioration des conditions de travail du personnel (rénovation locaux du 1<sup>er</sup> étage)



# Les 3 axes du projet stratégique suite...

## **Axe 3 : Développer la lisibilité des missions et actions du CREA I et la communication en interne et vers l'extérieur**

- Politique de présence dans les instances, les colloques, les manifestations diverses
- Organiser des journées d'information, de réflexion sur les sujets d'actualité
- Développer la communication autour des produits (refonte du site, news letter, diffusion ciblée d'informations, plaquette du CREA I...)
- Renforcer les liens avec les membres du Conseil d'Administration
- S'appuyer sur le réseau des administrateurs et des adhérents
- Poursuivre la veille stratégique et prospective, y compris avec le réseau CREA I/ANCREA I
- Adapter la communication interne (tableaux de bord, comptes rendus des réunions...)
- Développer en externe une politique de « marketing » autour des études, des productions, du catalogue de formations
- Actions spécifiques pour développer le réseau des contributeurs volontaires
- Renforcement de la direction (notamment sur les RH, les méthodes de travail, la communication interne....)